



## Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour les exercices 2018 à 2021

au montant de EUR ---- 6 771,10 € ----

(en toutes lettres) six mille sept cent soixante-et-onze virgule dix euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 3 août 2022

Le chef de service,

---

Le présent rôle des exercices 2018 à 2021 a été arrêté à la somme de six mille sept cent soixante-et-onze virgule dix euros par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du .....

Le collège des bourgmestre et échevins,

---

No .....

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de six mille sept cent soixante-et-onze virgule dix euros

Esch-sur-Alzette, le .....

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

---

No .....

Vu et .....